



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-90897>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-90897**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Secrétariat général des Ministères économiques et financiers - Service du numérique

Correspondant : MME RASAMOELINA Tatiana

Adresse : Bâtiment Sully 64 allée de Bercy Télédock 851, 75572 Paris cedex 12

Coordonnées :

Courriel : Tatiana.rasamoelina@finances.gouv.fr

Adresse internet : <https://www.economie.gouv.fr/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Réalisation d'une veille scientifique portant sur l'évolution de la cryptographie quantique au bénéfice du Service du numérique du Secrétariat général des Ministères Economiques et Financiers

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Accord cadre conclu pour une durée de 12 mois, à compter de sa notification et reconductible tacitement deux fois par période annuelle à sa date d'anniversaire de prise d'effet. (cf. cahier des charges). Les prestations sont exécutées dans les conditions énoncées au CCP et le mémoire technique du titulaire et réalisées, soit dans les locaux du titulaire, soit dans les locaux de l'administration.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Accord cadre exécuté par l'émission de bons de commande. Il est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 89 000 euros HT. A titre indicatif, l'estimation du marché est de 75 000 euros HT sur la durée totale de l'accord-cadre (reconductions comprises).

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

36 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 30/09/2024

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 23/08/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : SNUM-17-2024

Renseignements complémentaires : Information sur les recours: Tribunal Administratif de Paris, Hôtel d'Aumont - 7 rue de Jouy -PARIS CEDEX 04 75181 ; greffe.ta-paris@juradm.fr ; Tel-01 44 59 44 00.

Médiation: Médiateur interne Relations fournisseurs des MEF, 139 rue de Bercy 75572 PARIS Cedex 12; mediation-fournisseurs.bercy@finances.gouv.fr ; Tel-01 53 18 32 17 Le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R.551-7 à R. 551-10 du code de justice administrative) peut être introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'union européenne (Joue) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; Le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass., 4 avril 2014, Département de Tarn-Et- garonne, req. N o 358994) peut être introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2597417&orgAcronyme=a4n>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2597417&orgAcronyme=a4n>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/08/2024